

DELIBERATION N° 28 EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU MARDI 24 JUN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre du mois de Juin à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Martine THIEBLEMONT, Marie-José MAGAUD, Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Bernard TEYSSIER, Benoît CAZERES

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

Présence de : Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

Objet : Tarifs

Francis Kuhn, rapporteur présente ce qui suit :

il est proposé de mettre en vente trois nouveaux produits de la marque Ciel d'Azur aux tarifs suivants :

- Crème SOS : 11,00 TTC
- Crème gel externe : 11,00 TTC
- Crème de jour : 10,00 TTC

**Le conseil d'administration après délibération, valide les tarifs
des nouveaux produits de la marque Ciel d'Azur.**



Francis Kuhn

Président

REGIE DES THERMES

04000 DIGNE LES BAINS

Tél. : 04 92 32 32 92

N° Siret 538 052 044 00012